

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE PAU

- AIDE JURIDICTIONNELLE -

Place de la Libération  
64034 PAU cedex  
Tél : 05.59.82.46.28  
05.59.82.46.44  
Fax : 05.59.82.46.96

SERVICE DE LA JUSTICE

LETTRE

PAU CEC  
PYRENEES-ATLANT.

18-01-06

261 00 030995  
8768 649650

CRV  
LAPOSTE

000,53

31 126305

LETTRE

Mme Annie Laborie  
2, rue de la Forge  
31650 St. Orens

## Bureau d'Aide Juridictionnelle

Place de la Libération  
64034 PAU CEDEX  
05 59 82 46 28

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE:

Numéro BAJ : 2005/007704

Section - Division : 1 - 02  
Date de la demande : 23/12/2005  
Numéro R.G. :  
Avocat: Me LABORIE

Monsieur NARDOU Jean Yves  
5 avenue Kennedy, Carlitos 1, entrée 2  
64000 PAU

### DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE COMPLÉTIVE

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,  
Vu la désignation d'auxiliaire(s) de Justice par M. le Bâtonnier ou M. le Président de la Chambre départementale des Huissiers,

**COMPLÉTONS**, le 18 janvier 2006, par la désignation d'auxiliaire(s) de justice, la décision en date du 12/01/2006 sur la demande présentée le 23/12/2005 par :

Monsieur NARDOU Jean Yves  
5 avenue Kennedy, Carlitos 1, entrée 2  
64000 PAU

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : juge de l'exécution injonction de payer (Code procédure 250)

Contre :

GROUPAMA GRAND EST  
30, Bld de Champagne  
BP 97830  
21078 DIJON CEDEX

devant TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE PAU.

Le Président du bureau d'aide juridictionnelle, ou le Vice-président du bureau, en l'absence ou empêchement du président, après en avoir délibéré,

CONSTATE :

que le demandeur bénéficie du RMI

EN CONSÉQUENCE :

Accorde l'aide juridictionnelle totale pour la procédure ci-dessus à compter de l'acte suivant : demande d'AJ et jusqu'à l'acte ci-après : exécution.

Dit que le bénéficiaire sera assisté par Maître André LABORIE, Avocat, 2, rue de la Forge 31650 SAINT ORENS qui a accepté de prêter son concours.

Dit que Maître Huissiers De Justice Associés SCP ESTIVAL - BUREAU-, ZA Rue de Colmar BP 67 21072 DIJON CEDEX Huissier dans le ressort de Côte d'Or prêtera son concours au bénéficiaire.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT ou  
LE VICE-PRÉSIDENT  
P/ LE Président empêché

*Copie Conforme  
BAJ-PAU*

Informations destinées à la CARPA

Date décision : 12/01/2006

N° BAJ : 64445 / 001 / 2005/007704

Avocat : LABORIE André Toulouse

Type de procédure : AJ Code procédure : 250

Objet : injonction de payer

Affaire : NARDOU Jean Yves C/ GROUPAMA GRAND EST

Type de décision : Première décision

Provision versée par le client : Euros

Décision : 7

N° Rôle :